

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-1 Adoption du procès-verbal (compte-rendu) de la séance du 14/12/2023

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les comptes-rendus deviennent procès-verbaux, qu'un procès-verbal doit être approuvé lors de la séance suivante. Il demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du compte-rendu du 14 décembre dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler sur son contenu.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du compte-rendu de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-2 Travaux d'enrobés avec la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge

Monsieur le Maire rappelle au conseil que des travaux de voirie ont été réalisés par la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge pour le chemin Clipin et la rue d'Angerville. La participation de la commune à ces travaux est de **1 839.94 € HT**.

A l'unanimité, le conseil donne son accord à l'acquittement des sommes dues et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

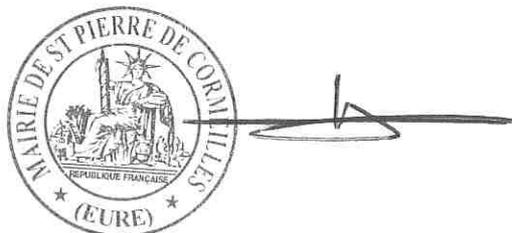
Votants : 15

2024-1-3 Frais d'instruction des dossiers d'urbanisme de la commune par la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge du 1^{er} semestre 2023

Monsieur le Maire mentionne au conseil que le montant du par la commune à la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge pour l'instruction des dossiers d'urbanisme du 1^{er} semestre 2023 s'élève à **3 640 € TTC** (pour 1 certificat d'urbanisme opérationnel, 14 déclarations préalables, 8 permis de construire).

Le conseil à l'unanimité donne son accord au règlement des sommes dues.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

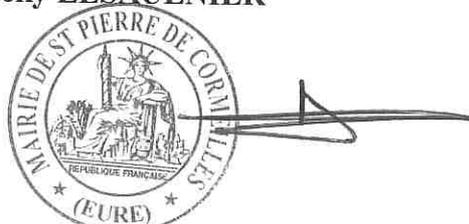
Votants : 15

2024-1-4 Transfert du pouvoir de police du maire à la communauté de communes Lieuin Pays d'Auge

Monsieur le maire informe le conseil que la loi Climat et Résilience confie la police de la publicité aux communes à partir du 1^{er} janvier 2024 et qu'à du 1^{er} juillet 2024 la compétence est transférée automatiquement à l'EPCI compétente en matière de plan local d'urbanisme. Néanmoins, un maire qui souhaite exercer lui-même cette police dispose d'un délai de six mois (entre 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 2024) pour s'opposer au transfert et conserver cette compétence.

Monsieur le Maire précise aux membres du conseil qu'il souhaite conserver cette compétence avec leur accord. Le conseil à l'unanimité lui donne son accord, le transfert de cette compétence à la communauté de communes Lieuin Pays d'Auge est donc de ce fait refusé.

Le maire, Jacky **LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

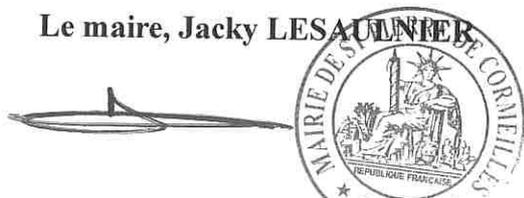
2024-1-5 Modifications des statuts du SDOMODE et transfert de la compétence collecte

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Touraine, 3^{ème} adjoint. Ce dernier stipule au conseil qu'en 2022, la moyenne d'ordures ménages par habitant de la commune est de 226 kgs et que l'objectif fixé est de réduire à 167 kgs en 2027.

La compétence collecte est du ressort de chaque communauté de communes. Or, Dans un courrier du 21 juillet 2022, Monsieur le Préfet a confirmé la possibilité d'obtenir une nouvelle dérogation pour la collecte des biodéchets, ayant par la suite fait l'objet d'un arrêté préfectoral de modification des statuts, en date du 9 janvier 2023 et a encouragé le Comité Syndical du SDO-MODE à examiner un transfert de la totalité de la compétence « Collecte » vers le syndicat.

Le conseil approuve à l'unanimité les modifications des statuts du SDOMODE envisagées et le transfert de la compétence collecte.

Le maire, Jacky LESAUNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

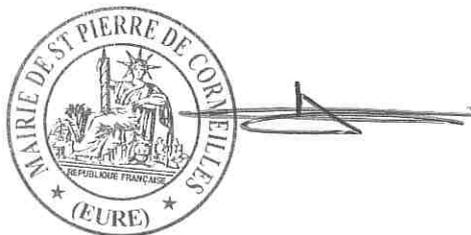
Votants : 15

2024-1-6 Achat de terrains AM189

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été question lors d'un précédent conseil d'acheter la parcelle AM189 en vue de l'implantation de nouveaux projets pour la commune. Il redemande l'avis des membres du conseil sur cet achat.

A l'unanimité, ces derniers réitèrent leur accord, charge Monsieur le Maire de la négociation. Monsieur le Maire s'assurera de l'accord du conseil sur le montant qui sera ultérieurement défini.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 15 Votants : 15

2024-1-7 Exonération des taxes foncières sur les propriétés bâties

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en application de l'article 1383-0 B bis du code général des impôts, les communes à fiscalité propre peuvent exonérer de la taxe foncière sur les propriétés bâties à concurrence d'un taux compris entre 50% et 100% et pour la part qui leur revient, les constructions de logements neufs satisfaisants à des critères de performance énergétique et environnementale visés au 1 bis de l'article 1384A. L'exonération d'une durée de 5 ans requiert une délibération préalable des collectivités.

Après en avoir débattu, le conseil à l'unanimité émet un avis défavorable à cette exonération.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-8 Participation de la commune au SIEGE27 pour les travaux chemin des Mousseaux le Bourgai

Monsieur le Maire donne lecture au conseil de l'estimation des travaux du SIEGE27 pour l'éclairage public. La participation de la commune prévue est de **9 458 € TTC**.

Le conseil donne son accord à l'unanimité à la réalisation de ces travaux pour le montant estimé et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

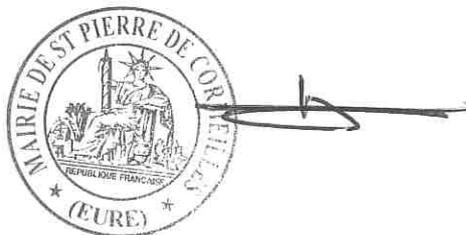
Quorum : 8
Votants : 15

2024-1-9 Devis pour les travaux d'électricité du 2^{ème} étage de la mairie

Le 2^{ème} étage de la mairie nécessite d'être rénové. A cet effet, un devis relatif aux travaux d'électricité a été demandé à l'entreprise Lebellois. Celui-ci s'élève à **3 501.60 € TTC**.

Le conseil à l'unanimité approuve les travaux prévus et le montant du devis, estimé et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-10 Devis pour le plafond de la salle des fêtes

Le conseil, à diverses reprises a souligné que les sons dans la salle des fêtes n'étaient pas amortis et que, de ce fait, la salle était particulièrement bruyante quand elle était occupée. Afin d'éviter ce désagrément, des travaux relatifs à son plafond ont été suggérés par l'entreprise Forêt pour un montant de **3 494.40 € TTC**.

Le conseil donne son accord à l'unanimité aux travaux prévus et au devis transmis qui sera retourné à l'entreprise Forêt pour accord.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-1-11 Devis pour le démontage de vieux monuments du cimetière

Monsieur Drumare informe le conseil que 3 monuments dans le cimetière de la commune sont en piteux état et qu'il convient de les démonter, le délai légal de reprise d'une concession funéraire en état d'abandon ayant été respecté. A cet effet, il a contacté la marbrerie Perdrix qui lui a transmis un devis de **600 € TTC**.

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour que les monuments concernés soient démontés pour le montant ci-dessus défini.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl –
H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix –
C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-12 Devis pour analyse eaux résiduaires

Monsieur Touraine fait un bilan aux membres du conseil de ses échanges avec la DDTM concernant la station d'épuration. Il s'avère qu'une analyse des eaux résiduaires doit être effectuée. Le devis transmis pour cette analyse pour le laboratoire LABEO s'élève à **1 234.93 € TTC.**

A l'unanimité, le conseil donne son accord à cette analyse pour le montant prévu.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-13 Renouvellement du certificat électronique Berger Levrault Segilog

Monsieur le Maire informe le conseil que le certificat électronique Berger Levrault Segilog permettant notamment de transmettre les actes de façon dématérialisée à la préfecture arrive à expiration.

Pour le renouveler pendant 3 ans, il faut en repasser commande auprès de Berger Levrault Segilog pour un montant de **460 € HT**.

Le conseil à l'unanimité donne son accord.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-1-14 Achat d'urne électorale

Madame Lefevre, 2^{ème} adjointe, mentionne au conseil que la commune dispose d'une seule urne électorale et qu'en cas d'élections doubles, 2 urnes sont obligatoires.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à l'achat d'une urne électorale pour un montant de l'ordre de 300 € TTC.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
 Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-1-15 Contribution 2024 de la commune au SDIS

Monsieur le Maire informe le conseil que la contribution au Service Département d'Incendie et Secours de l'Eure pour l'année 2024 est de **14 282 € TTC**. Après investigation, il précise que ce montant est défini sur la base de 713 habitants, résidents principaux et secondaires compris.

Le conseil en prend note et donne son accord à l'unanimité à l'acquittement de la somme due.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-16 Autorisation de demande de subvention fonds interministériel de prévention de la délinquance

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a été évoqué lors de réunions précédentes d'équiper la commune de caméras de vidéo-surveillance et qu'une étude préalable a été menée à cet effet avec les services de gendarmerie. Un nouveau fonds nommé FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) a été créé et permet d'obtenir une subvention pour ce type d'aménagement. En conséquence, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation d'en faire la demande.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire cette demande de subvention.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-17 Prime pouvoir d'achat pour les agents de la collectivité

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a possibilité d'attribuer une prime pouvoir d'achat au titre de l'année 2023 aux agents territoriaux.

Le conseil à l'unanimité décide de ne pas attribuer cette prime aux agents de la collectivité.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-1-18 Passage de l'enduro de la Calonne

Monsieur le Maire mentionne au conseil que le club Motocycliste Thibervillais sollicite l'autorisation d'emprunter les chemins communaux pour l'enduro qui se déroulera le 21 juillet 2024.

Le conseil à la majorité n'y voit pas d'objection et charge Monsieur le Maire de prononcer l'arrêté correspondant.

Le maire, Jacky LESAULNIER





Saint-Pierre
-de-Cormeilles

N o r m a n d i e

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/02/2024

Affichée le : 13/02/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl –
H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix –
C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jf. Drumare

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-1-19 Passage du trail de la Calonne

Monsieur le maire donne lecture au conseil de la demande de l'association Sport et Nature de la Calonne d'accéder aux chemins et voies de la commune pour le trail de la Calonne qui aura lieu le 9 juin 2024. Diverses courses à pied seront organisées.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à l'organisation de cet événement sur la commune et charge Monsieur le Maire de prononcer l'arrêté correspondant.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-1- Adoption du procès-verbal de la séance du 22/02/2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 22 février dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 22 février.

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-2 Adoption des comptes de gestion 2023 du budget assainissement

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les comptes de gestion sont les comptes du Service de Gestion Comptable de Pont-Audemer et qu'ils doivent être l'exact reflet des comptes administratifs de la commune. Après avoir constaté l'adéquation des comptes de gestion du Service de Gestion Comptable de Pont-Audemer avec les comptes administratifs de la commune, **le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion du receveur public de l'année 2023 pour le budget assainissement.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 15 Votants : 15

2024-2-3 Approbation des comptes administratifs 2023 du budget assainissement

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs du budget assainissement qui sont les suivants :

NATURE	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats 2023	Reprise / exercice antérieur	TOTAL
EXPLOITATION	10 147.26	32 249.40	22 102.14	26 388.73	48 490.87
INVESTISSEMENT	1 889.04	4 156.00	2 266.96	40 188.58	42 455.54
TOTAL	12 036.30	36 405.40	24 369.10	66 577.31	90 946.41

Monsieur le Maire s'absente pour laisser les membres du conseil décider de leur approbation.
A l'unanimité, les comptes administratifs 2023 du budget assainissement sont approuvés par les membres du conseil.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-4 Affectation du résultat 2023 sur le budget primitif 2024 du budget assainissement

Le conseil municipal constatant un excédent d'exploitation de 22 102.14 € **décide à l'unanimité** de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	22 102.14 €
Résultats antérieurs reportés	26 388.73 €
Total du résultat à affecter	48 490.87 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	42 455.54 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-6 675.24 €
Besoin de financement	0 €
Affectation	48 490.87 €

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 15 Votants : 15

2024-2-5 Vote du budget primitif 2024 du budget assainissement

Monsieur le Maire donne diverses informations relatives à la préparation faite par la commission finances du budget 2024 du budget assainissement. **Après en avoir débattu, le conseil municipal arrête et procède au vote du budget primitif 2024 du budget assainissement. A l'unanimité, le conseil vote les recettes et les dépenses pour :**

Section d'exploitation	55 699.93 €
Section d'investissement	46 955.54 €

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-6 Étude de devis pour l'aménagement de berges de rivière

Monsieur le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise VHC d'un montant de 2 540.40 € TTC pour l'aménagement de berge de rivière et précise au conseil l'utilité de ces travaux. **A l'unanimité, le conseil donne son accord aux travaux envisagés pour le montant du devis transmis.**

Le maire, Jacky **LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-7 Adoption des comptes de gestion 2023 du budget commune

Considérant la concordance des comptes administratifs et des comptes de gestion du budget commune, **le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion pour l'exercice 2023 du budget commune.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : // // // //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 15 Votants : 15

2024-2-8 Approbation des comptes administratifs 2023 du budget commune

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2023 du budget commune qui sont les suivants :

NATURE	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats 2023	Reprise/ exercice antérieur	TOTAL
FONCTIONNEMENT	324 953.97	404 701.21	79 747.24	405 275.10	485 022.34
INVESTISSEMENT	188 895.95	86 133.41	-102 762.54	31 686.58	-71 075.96
TOTAL	513 849.92	490 834.62	-23 015.30	436 961.68	413 946.38

Monsieur le Maire quitte la salle pour laisser les membres du conseil décider de l'approbation des comptes administratifs 2023 du budget commune. **Les comptes administratifs 2023 du budget commune sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 15 Votants : 15

2024-2-9 Affectation du résultat 2023 sur le budget primitif 2024 du budget commun

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2023 pour le budget commune et constaté un excédent de fonctionnement de 79 747.24 € **le conseil municipal décide à l'unanimité des affectations suivantes :**

Résultat de l'exercice	79 747.24 €
Résultats antérieurs reportés	405 275.10 €
Total du résultat à affecter	485 022.34 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-102 762.54 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-59 477.51 €
Besoin de financement	162 240.05 €
Affectation	485 022.34 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	162 240.05 €

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-12 Achat de terrain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition par la commune d'une partie de l'herbage jouxtant la mairie et l'ancienne école (dont une partie est constructible) appartenant à un particulier au prix de 100 000 €. Pour ce faire, il a obtenu l'accord du propriétaire sur ce prix d'achat. La moitié des frais de bornage seront pris en charge par la commune ainsi que l'intégralité des frais d'acte de vente. **Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité** que la commune se porte acquéreur de ladite parcelle selon les modalités financières ci-dessus définies. Il donne également tout pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout compromis de vente, acte de vente, et de diligenter la division auprès du géomètre. Maître Jean-Luc BAERT ou Maître Eugénie BAERT, notaire à CORMEILLES (27260), est chargé de recevoir la vente.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-13 Travaux de maçonnerie mur du préau

Monsieur le Maire présente un devis complémentaire relatif aux travaux de maçonnerie du mur du préau en cours de réfection par l'entreprise Jacky Losier. Ce devis s'élève à 4 722 € TTC. **Le conseil à l'unanimité donne son accord pour ces travaux pour le montant du devis transmis.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-14 Remplacement des plaques de rue

Monsieur Drumare rappelle au conseil qu'il avait été évoqué le remplacement et la commande de plaques de voies. A cet effet, il présente le devis de l'entreprise Fonderie Doutré de 10 080.23 € TTC correspondant à une commande de 114 plaques personnalisées avec leurs accessoires de fixation. **Le conseil à la majorité donne son accord à ce devis.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-17 Vote des taux des taxes locales

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les taux des taxes locales en 2023 étaient les suivants :

- Taxe foncière bâti 29.43 %
- Taxe foncière non bâti : 15.04 %
- Taxe d'habitation : 10.25 %
- Cotisation foncière des entreprises : 13.62 %

Le conseil à l'unanimité décide de maintenir ces taux en 2024.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-18 Frais de gardiennage de l'église

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les frais de gardiennage de l'église en 2023 étaient de 400 €. **A l'unanimité, le conseil décide que ces frais de gardiennage pour l'année 2024 seront du même montant.** L'arrêté correspondant sera remis et rédigé à la personne en charge du gardiennage de l'église.

Le maire, Jacky **LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-19 Frais du travail de l'employé communal à la station d'épuration

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le travail de l'employé communal à la station d'épuration doit être déduit du budget assainissement pour être inscrit en recette du budget commune. **A l'unanimité, le conseil confirme que la somme de 3 000 € sera imputée en dépenses au budget assainissement 2024 pour être comptabilisée en recettes au budget commune 2024.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-20 Cotisation 2024 au refuge animal Augeron

Monsieur le Maire donne lecture au conseil de l'appel de cotisation 2024 du Refuge Animal Augeron d'un montant de 642.40 (1.10 € par habitant). **Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à une nouvelle à l'acquittement de la somme ci-dessus mentionnée.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl –
H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix –
C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-22 Adhésion 2024 Association des maires ruraux de l'Eure

Monsieur le Maire informe le conseil que pour adhérer à l'association des maires ruraux de l'Eure il faut s'acquitter en 2024 d'un montant de 90 €. **Le conseil à l'unanimité donne son accord à Monsieur le Maire à cette adhésion pour le montant requis.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-23 Achat de terrain pour 1 € symbolique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'acquisition par la commune d'une bande de terrain à détacher d'un plus grand ensemble appartenant à un propriétaire particulier de la commune le long du chemin rural numéro 57 au prix symbolique d'1 €. Pour ce faire, il a obtenu l'accord du dit propriétaire à charge par la commune de supporter les frais de bornage, d'acte de vente et d'aménagement et notamment d'arrachage de la haie actuelle, d'élargissement du chemin et de plantation d'une nouvelle haie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité que la commune se porte acquéreur de ladite parcelle (AD141A) moyennant le prix d'1 €. Les frais de bornage, de clôture, d'acte de vente et d'aménagement seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité donne dès maintenant tout pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout compromis de vente, acte de vente, et de diligenter la division auprès du géomètre et charge Maître Jean-Luc BAERT ou Maître Eugénie BAERT, notaires à CORMEILLES (27260), de recevoir la vente.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-24 Révision des tarifs de la location de la salle des fêtes avec vaisselle en cas de location pour plusieurs jours par une entité hors commune

Monsieur le Maire informe qu'une association hors commune souhaite louer la salle des fêtes pour plusieurs jours et que la délibération instaurant les tarifs de location prévoit un tarif journalier mais pas pour plusieurs jours.

Le conseil à l'unanimité décide de maintenir le tarif journalier instauré quelle que soit la durée de la location soit 90 € pour un jour en semaine avec la vaisselle pour toute entité hors commune.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril à 18h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/03/2024 Affichée le : 28/03/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Lefevre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 15 Votants : 15

2024-2-25 Désignation d'un correspondant Insee

L'INSEE demande qu'un interlocuteur spécifique soit désigné en tant que correspondant communal pour les enquêtes menées auprès des administrés Saint-Corpiérais. **A l'unanimité, le conseil désigne la secrétaire de mairie.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou -- C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-3-1 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 4 avril dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2024.** Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

2024-3-2 Etude de devis de changement d'une borne incendie

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que le remplacement d'une bouche incendie (qui fuyait) s'est avéré nécessaire au lieu-dit La Chaule, et que le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Lieuvin) a établi un devis de 3 120.07 TTC.

Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-3-3 Achat ou réparation du lave-vaisselle de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le lave-vaisselle de la salle des fêtes est défectueux. Il présente au conseil divers devis pour réparation ou remplacement.

Après concertation, le conseil décide à l'unanimité de procéder à son remplacement par la société AVSM (Pulsat Beuzeville) pour un montant de 2 698 € TTC.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

2024-3-4 Devis pour éclairage du tableau de l'église

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare qui explique au conseil que le tableau représentant Les Pèlerins d'Emmaüs qui se trouve dans l'église n'est pas mis en valeur et qu'un éclairage correct serait le bienvenu.

L'entreprise LEBELLOIS a établi un devis de 655.20 € TTC pour des barres de leds (qui s'allumeraient automatiquement en même temps que le Chemin de Croix lumineux).

Le conseil à l'unanimité trouve ce constat justifié et donne son accord au devis présenté.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

2024-3-5 Devis pour raccordement au tout à l'égout

Monsieur le Maire mentionne au conseil que des habitants de la route de Thiberville ont demandé à pouvoir être raccordés au réseau de tout-à-l'égout et rappelle que les travaux de raccordement du bord de la chaussée (limite de propriété) jusqu'au réseau sont à la charge de la commune. La société VHC a établi un devis de 842.95 € TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise VHC qui sera imputé au budget assainissement.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024

Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-3-6 Subventions 2024

Monsieur le Maire informe le conseil des remerciements des différents partenaires de la commune auxquels le conseil a attribué une subvention pour 2024. Il expose ensuite au conseil les demandes de subvention réceptionnées après la réunion du 4 avril ou dont l'étude avait été reportée.

Monsieur le Maire a donc rencontré la directrice de l'association « Les p'tits explorateurs » suite à leur demande de subvention. Il donne lecture au conseil des dépenses et recettes de cette association.

Le conseil à la majorité approuve la reconduction de la subvention allouée l'an dernier de 1 000 €.

Pour la demande de subvention de l'association EPI sa Corneillaise dont l'étude avait été reportée, Monsieur le Maire a rencontré la responsable de l'association. L'épicerie solidaire sera ouverte début septembre.

Le conseil à l'unanimité décide d'attribuer une somme de 300 € à l'ouverture de l'association.

A l'unanimité, le conseil ayant déjà précisé qu'il attribuerait des subventions uniquement aux partenaires locaux de la commune rejette la demande de subvention de l'association des Papillons Blancs de Pont-Audemer.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

2024-3-7 Participation de la commune à la cantine de l'école publique de Cormeilles

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Pautre qui mentionne le montant de la participation de la commune pour la cantine de l'école de Cormeilles à savoir 10 539 € pour l'année 2023 correspondant à 3513 repas.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à l'acquittement de la somme due auprès du SIRGSC (Syndicat Intercommunal de la Restauration du Groupement Scolaire de Cormeilles).

Monsieur le Maire en profite pour expliquer qu'avant de régler les frais de scolarité de l'Ecole Sainte-Marie, un courriel a été envoyé afin de savoir comment sont utilisés les fonds versés par la commune.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-4-1 Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 16 mai 2024 dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 16 mai 2024.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden
- P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-4-3 Recensement des projets de la commune sur la distribution
d'électricité et éclairage public avec le SIEGE27

**Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité d'inscrire pour la programmation
2025 des travaux du SIEGE27 :**

- La vallée Vata
- Bas de la route de Blangy
- La fin de la route de Blangy

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

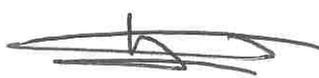
2024-4-4 Demande d'autorisation environnementale sur le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de Lisieux

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur le Préfet appelle la commune à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale relative au plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de Lisieux. Le projet consiste à épandre ces boues sur 26 communes du Calvados et 10 communes de l'Eure.

Il montre au conseil les deux parcelles de la commune concernées. Il s'avère ces dernières sont proches d'habitations. L'épandage occasionnerait des nuisances olfactives, une dégradation du chemin d'accès dû au passage des camions et pourrait poser problème du fait de la proximité du captage d'eau de la Vallée au Lièvre en période de fortes précipitations.

Pour ces raisons et à l'unanimité, le conseil donne un avis défavorable à cette demande. Monsieur le Préfet en sera avisé.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden
- P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-4-5 Désignation d'un assistant de prévention

Monsieur le Maire informe le conseil que le Centre de Gestion de l'Eure rappelle que toutes les collectivités territoriales employant au moins un agent sont tenues de désigner un assistant de prévention. **A l'unanimité, le conseil désigne Monsieur le Maire.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-4-6 Devis pour entretien des espaces verts de la commune

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'employé communal devra s'absenter pour des congés paternité et qu'il convient de pallier à son absence pour la tonte des espaces verts de la commune.

A cet effet, un devis a été demandé à l'entreprise Orvain. Ce dernier s'élève à 417.30 € TTC.
Le conseil à l'unanimité y donne son accord.

Les membres du conseil se chargeront de l'arrosage des fleurs à tour de rôle pendant son absence.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

2024-4-7 Décision modificative du budget commune

Monsieur le Maire notifie au conseil que le service de gestion comptable de Pont-Audemer a signalé qu'il ne pouvait pas intégrer le budget 2024 de la commune en raison d'un dépassement de crédits au chapitre 67. Un mandat au compte 673 a été émis en mai 2024 d'un montant de 1 506.91 €. En conséquence, le service de gestion comptable suggère qu'une décision modificative du dit budget soit prise pour abonder le chapitre 67. Par certificat administratif, Monsieur le Maire s'est engagé à soumettre cette décision au conseil.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à un virement du compte 65888 pour alimenter le compte 673 de 1 600 €.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine – H. Pautre - M. Dahinden
- P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 13 Votants : 15

2024-4-8 Devis pour reliure des actes de la commune

Monsieur le Maire présente au conseil un devis réalisé par l'entreprise SEDI, fournisseur habituel de la commune, pour la reliure des actes de la commune (état civil, délibérations, arrêtés).

Le devis s'élève à 905.33 € TTC. **Le conseil à l'unanimité donne son accord à ce devis.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-4-9 Devis pour plaques de rue

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare qui signale que 2 plaques de rue supplémentaires sont à commander auprès de la Fonderie Doutré.

Ce devis additif s'élève à 171.60 € TTC. **Le conseil donne son accord à l'unanimité.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-1 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 13 juin dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 13 juin 2024.** Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-2 Modalités de partenariat avec la Siloge

Monsieur le Maire rappelle que la Siloge a décidé de vendre un logement qui était auparavant en location sans l'accord au préalable de la mairie. Or, la commune est défavorable à la vente des logements locatifs de la Siloge afin de préserver l'offre locative. Ce fait a été notifié à la Siloge comme à la Préfecture. Monsieur le Maire fait aussi part au conseil des différents échanges avec la Siloge à ce sujet.

Monsieur le Maire présente au conseil l'habitant qui s'est porté acquéreur du logement (auparavant loué en accord avec Siloge) venu exposer de quelle manière il a souscrit un compromis d'achat avec Siloge. Celui-ci relate également des différents travaux qu'il a effectués depuis qu'il habite le logement.

Le conseil à l'unanimité confirme qu'il est opposé à toute nouvelle vente des logements locatifs sauf nouvel accord avec Siloge. Il donne son accord exceptionnel à l'unanimité à la vente du logement faisant l'objet du compromis de vente engagé.

Siloge sera informée de la décision du conseil. Une réunion pour redéfinir le partenariat de la commune avec Siloge sera prochainement prévue.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-3 Décision modificative du budget de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil que des plaques de rue ont été achetées mais qu'il n'a pas été prévu suffisamment de crédit au compte 2152 pour s'acquitter de la facture correspondante. En conséquence, il propose au conseil de déduire 1000 € du compte 212 pour les attribuer au compte 2152.

Le conseil donne son accord à l'unanimité à ces écritures comptables.
commune avec Siloge sera prochainement prévue.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-4 Proposition de maîtrise d'œuvre pour les travaux aux abords de la mairie

Monsieur le Maire rappelle au conseil les travaux prévus aux abords de la mairie et l'informe de l'avancement des demandes de subvention à cet effet. Concernant la maîtrise d'œuvre, il présente au conseil 2 devis et demande au conseil s'il veut attendre la réponse aux demandes de subventions avant de prendre une décision.

A la majorité, le conseil donne son accord au devis d'Abac géo pour un montant de 8 900 € HT sous réserve que les subventions soient attribuées, et autorise Monsieur le Maire le cas échéant à signer le devis d'Abac géo.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-5 Etude de devis pour portails du cimetière et rambardes

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare, responsable de la commission travaux, qui présente au conseil le devis de l'entreprise Pro Soud pour la création d'un nouveau portail pour le passage des véhicules et des piétons (portail est du cimetière), la rénovation provisoire du portail existant et deux autres portillons piétons (entrée du cimetière), la rénovation de la rambarde existante sur rampe d'accès église, et la création de 2 petites rambardes (descente mairie). Ce devis s'élève à 5 316 € TTC.

A l'unanimité, le conseil donne son accord aux travaux envisagés pour le montant correspondant au devis.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

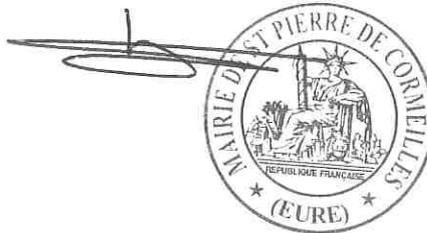
NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-6 Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Marie de Cormeilles

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu le compte de résultat et le bilan comptable 2022-2023 du groupe scolaire Saint Ouen dont fait partie l'école Sainte-Marie. 8 enfants de la commune sont scolarisés dans cette école en maternelle, 4 en primaire.

A l'unanimité, le conseil décide d'une participation de 650 € par enfant.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-7 Renouvellement d'implantation d'un mobil-home

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de renouvellement de l'autorisation de maintien d'une implantation d'un mobil-home 879 route de Cavicourt en date du 1^{er} mars 2024. Or, cette demande fait déjà suite à une précédente et Monsieur le Maire avait bien précisé au demandeur que cet accord n'était que provisoire et assujetti à l'avancement de ses travaux. Il demande au conseil de voter sur cette autorisation.

A la majorité, le conseil décide d'accorder ce renouvellement pour 1 an maximum à partir de la date de demande de renouvellement et précise qu'une nouvelle demande à l'issue de ce délai sera refusée, Le cas échéant, des dispositions pour le retrait du dit mobil-home seront prises.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-8 Exonération de taxes foncières sur les propriétés bâties et exonérations sur la cotisation foncières des entreprises

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a été classée comme faisant partie du dispositif « France ruralités revitalisations » et que, parmi les mesures permises par ce nouveau dispositif, la commune peut décider d'exonérer les propriétés bâties de la taxe foncière et les entreprises de leur cotisation foncière.

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas procéder à ces exonérations.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 11 juillet à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/07/2024 Affichée le : 05/07/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : C. Delabarre - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre) - S. Perdrix (donne pouvoir à P. Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. Losier

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 12 Votants : 14

2024-5-9 Annulation de la délibération 2024-4-5 désignant un assistant de prévention

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a pris une délibération (2024-4-5) le désignant comme assistant de prévention. Or, le centre de gestion de l'Eure informe qu'il ne peut pas être désigné en tant que tel et que seul un agent peut être désigné. De plus, le centre de gestion informe le conseil qu'une délibération n'est pas requise et qu'un simple arrêté doit être prononcé pour désigner un agent.

En conséquence, le conseil donne son accord pour que la délibération 2024-4-5 soit annulée. Un arrêté sera pris pour que la secrétaire de mairie soit désignée assistante de prévention de la commune.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 11 juillet dernier dont ils ont été destinataires lors de leur convocation. Aucune remarque n'étant formulée, il invite les conseillers municipaux à l'approuver. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2024.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-2 Tarif mensuel pour la location exceptionnelle de la salle des fêtes pour une durée de 3 mois

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier de demande pour louer la salle des fêtes pour 3 mois. Ce cas de figure n'est pas prévu dans la délibération relative à la location de la salle des fêtes DB2022-27 qui ne prévoit que les locations journalières ou pour le week-end.

Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité que le montant de la location de la salle des fêtes sera de 840 € par mois pour cette location exceptionnelle du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024. Les frais d'électricité à régler seront à acquitter selon un forfait établi d'après le tarif du kw en vigueur.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-3 Participation aux charges scolaires de fonctionnement 2023 aux écoles publiques de Cormeilles

Monsieur le Maire informe le conseil que la participation de la commune aux frais de fonctionnement à l'école de Cormeilles s'élève à 39 790.44 €. **Le conseil donne son accord à l'unanimité à l'acquittement de cette somme.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-4 Participation aux charges scolaires d'investissement 2023 à l'école maternelle publique de Cormeilles

Monsieur le maire informe le conseil que l'avis des sommes à payer émis par la commune de Cormeilles pour la participation de la commune aux charges d'investissement 2023 à l'école maternelle publique de Cormeilles s'élève à 5 333.47 €. **Le conseil en prend note et donne son accord à l'unanimité à l'acquittement de cette somme.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-5 Participation aux frais de scolarité de la commune de Moyaux

Monsieur le Maire notifie au conseil que la commune de Moyaux demande que le conseil délibère afin de donner son accord aux frais de scolarité d'un enfant de Saint-Pierre-de-Cormeilles scolarisé dans son école. La délibération transmise fixe le montant de ces frais à 750€ par enfant à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 pour les communes extérieures à Moyaux. **Le conseil accepte à l'unanimité de s'acquitter de ce montant par enfant concerné de la commune.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-6 Fonds de concours pour travaux d'enrobés chemin de la Quesnerie

Des travaux d'enrobés ont été effectués par la communauté de communes chemin de la Quesnerie. La communauté de communes pour les réaliser demande une participation de la commune de 10% du montant des travaux soit 2 460.03 € HT. **Le conseil donne son accord à l'unanimité à la réalisation de ces travaux pour le montant prévu de participation.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-7 Commande de cailloux

Monsieur le Maire signale au conseil qu'il y a besoin de commander des cailloux pour en couvrir les chemins ruraux. A cet effet un devis a été transmis par l'entreprise multi-pierres de 3 780 € TTC. **Le conseil donne son accord à cette commande.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-8 Commande de plaques de numéros de rue

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare qui informe le conseil de la nécessité de commander 4 plaques de numéros de rue personnalisées au nom de la commune. Il mentionne au conseil que la fonderie Dautre, fournisseur habituel, a transmis un devis de 77,04 € TTC pour leur fourniture et envoi. **Le conseil donne son accord à l'unanimité pour cette commande.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-10 Lieux d'implantation des caméras de vidéo protection de la commune

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a été envisagé d'installer de la vidéo surveillance sur la commune. Différents devis ont d'ores et déjà été demandés pour la fourniture du matériel et son implantation. Quant à la demande de subvention autorisée par le conseil par la délibération 2024-1-16, elle a été effectuée.

Monsieur le Maire suggère que des caméras soient installées au rond-point des fermes de la Calonne comme cela avait été convenu mais également au niveau des poubelles de la mairie et du cimetière. **Le conseil valide à l'unanimité ces choix de lieux et autorise Monsieur le Maire à demander des devis complémentaires.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-11 Exonérations de taxes foncières des propriétés bâties ou de cotisations foncières pour les nouvelles entreprises ou reprises d'activité

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a été classée dans le dispositif « France ruralités revitalisation ». Dans ce cadre, la préfecture demande que les communes concernées délibèrent pour exonérer de taxes foncières les propriétés bâties ou de cotisations foncières les nouvelles entreprises ou reprises d'activité. **A l'unanimité le conseil décide de ne pas procéder à ces exonérations.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à 20 h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 19/09/2024 Affichée le : 19/09/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron (donne pouvoir à M. Dahinden) – C. Colas (donne pouvoir à C. Delabarre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. Guehl

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
 Présents : 13 Votants : 15

2024-6-13 Adhésion au groupement de commandes du Centre de Gestion de l'Eure pour la mise à niveau du document unique

La commune a établi son document unique d'évaluation des risques professionnels en partenariat avec le CDG27. Or, le CDG27 relance un groupement de commandes pour la mise à jour des documents uniques des collectivités souhaitant y adhérer. En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil que la commune adhère à ce groupement. Considérant cette proposition et après avoir pris connaissance de la convention afférente arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Eure, **le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive de ce groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :**

- Le Centre de Gestion de l'Eure sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
- La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion de l'Eure.
- Le Centre de Gestion de l'Eure signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels seront prévus au Budget Primitif.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 15	Votants : 15

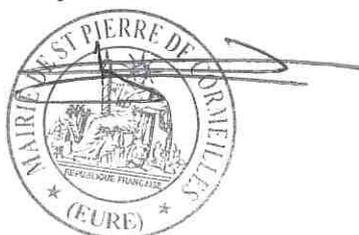
2024-7-1 Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 26 septembre dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. Ces derniers décident à l'unanimité de l'approuver.

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

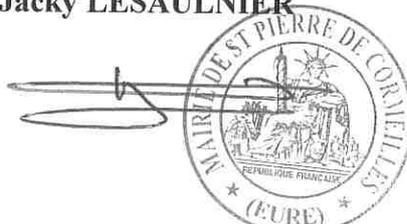
NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 15	Votants : 15

2024-7-2 Autorisation au maire de demandes de subventions chemin piéton RD22 et 810

Monsieur le Maire rappelle au conseil les projets d'aménagement des routes départementales 22 et 810. Il présente au conseil différents devis estimatifs du conseil départemental pour la création d'un chemin piéton le long de ces départementales et précise qu'il est plus avantageux financièrement de procéder à l'aménagement des 2 départementales en même temps plutôt qu'un aménagement distinct.

Ayant pris connaissance des différents devis selon le revêtement du chemin pour un aménagement par route départementale concernée ou pour un aménagement total, **le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander les subventions correspondantes aux devis transmis pour la création d'un chemin en enrobé noir pour un aménagement global et simultané des 2 départementales soit pour un montant total estimatif de travaux de 196 135.50 € HT.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G. Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

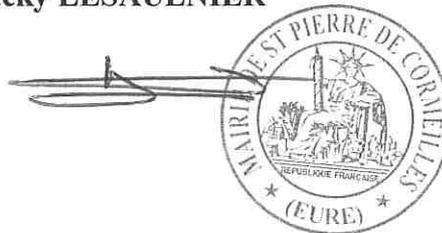
NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-7-3 Admission en non-valeur des créances du budget assainissement

Le Service de Gestion comptable de Pont-Audemer informe le conseil qu'il convient d'émettre un mandat de paiement au compte 6541 correspondant au montant des créances non recouvrées du budget assainissement de l'exercice 2021 pour un montant de 314.52 €. **Le conseil à l'unanimité donne son autorisation à cette écriture comptable.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

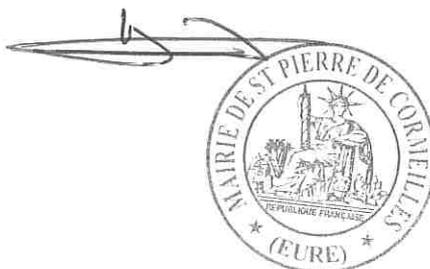
NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-7-4 Achat de barrières

Monsieur le Maire informe le conseil que des barrières ont été endommagées dans le lotissement. Il propose leur remplacement. **Le conseil décide à l'unanimité d'allouer une somme approximative de 1 000 € TTC à cet effet.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : /////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

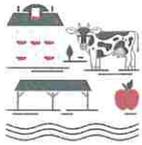
Votants : 15

2024-7-5 Achat de drapeaux

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de remplacer les drapeaux du monument aux morts et de la mairie. **Le conseil décide à l'unanimité d'allouer un montant de l'ordre de 500 € TTC pour cet achat.**

Le maire, Jacky LESAULNIER





Saint-Pierre
-de-Cormeilles

N o r m a n d i e

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15

Présents : 15

Quorum : 8

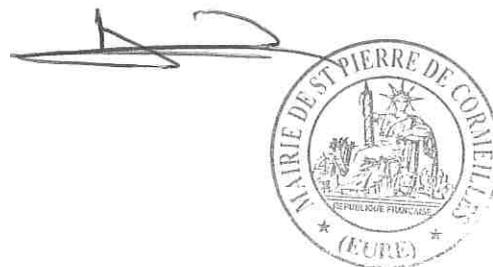
Votants : 15

2024-7-6 Achat de décorations de Noël

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Guehl, responsable de la commission qualité de vie. Elle mentionne au conseil la nécessité d'acheter des décorations de Noël suite au point fait avec l'employé communal sur les décorations disponibles.

A l'unanimité, le conseil décide d'allouer un budget d'environ 2 500 € pour leur achat et matériel de fixation nécessaire.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-7-8 Convention avec le SDOMODE collecte des papiers de bureau

Le SDOMODE propose à la commune de collecter ses papiers de bureau et de fournir le matériel nécessaire à cette collecte. Cette proposition n'est assujettie à aucune participation financière de la commune. Une convention est à signer entre la commune et ce partenaire pour entériner l'accord à cette proposition.

A l'unanimité, le conseil donne son accord à la signature de cette convention.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : ////

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15
Présents : 15

Quorum : 8
Votants : 15

2024-7-9 Création de postes d'agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le recensement de la population par l'Insee aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 et que l'Insee préconise l'intervention de 2 agents recenseurs pour mener à bien cette opération. Le centre de gestion de l'Eure préconise la création de 2 postes d'agents contractuels.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil :

- Le recrutement de 2 agents contractuels grade adjoint administratif catégorie C1 pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité pour la période ci-dessus mentionnée afin d'assurer des fonctions de recenseurs communaux pour une durée hebdomadaire de services de 20h chacun. Une formation obligatoire sera dispensée préalablement à la campagne de recensement.

Il est établi que ces derniers devront justifier de la possession d'un téléphone portable et de bases en informatique et que leur rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ci-dessus défini pour la formation et les opérations de recensement. La durée hebdomadaire de service pourra être éventuellement majorée par heures supplémentaires en accord avec la collectivité rémunérées selon les mêmes modalités sans majoration.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire, le charge du recrutement des agents recenseurs et des formalités administratives afférentes.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 17 octobre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 10/10/2024

Affichée le : 10/10/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : //

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dahinden

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

2024-7-10 Désignation du coordinateur communal du recensement de la population

Pour mener à bien l'enquête Insee du recensement de la population, Monsieur le Maire demande au conseil de désigner un coordinateur qui peut être un membre du conseil ou un agent communal.

A l'unanimité, le conseil décide de désigner un agent communal qui bénéficiera éventuellement en accord avec la collectivité d'un repos compensateur équivalent aux heures supplémentaires sur sa durée hebdomadaire habituelle de travail occasionnées par les opérations de recensement. L'agent sera désigné par un arrêté de nomination.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-1- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 17 octobre dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Il invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité de l'approuver.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-2 Devis pour le bilan 24h de la station d'épuration

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Touraine qui informe le conseil de la nécessité de réaliser un nouveau bilan 24h pour la station d'épuration. Le devis transmis par Labeo partenaire habituel de la commune pour ce type d'opérations s'élève à 1 234,86 € TTC.

Le conseil donne son accord à l'unanimité à la réalisation du bilan pour le montant ci-dessus mentionné.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-3 Devis pour le curage de la station d'épuration

Monsieur Touraine mentionne que la MIRSPAA (Mission Interdépartementale pour le Recyclage des Sous-Produits de l'Assainissement en Agriculture) suggère que soit effectuée une bathymétrie (calcul du volume des boues) avant de procéder au curage de la station d'épuration.

A cet effet, il a demandé 3 devis aux entreprises habilitées à la réaliser. Constatant la nécessité d'effectuer une bathymétrie et après étude des différents devis, **le conseil décide à l'unanimité de retenir celui de Valbé (service de la SAUR) pour un montant TTC de 2 178.00 €.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-4 Devis pour radars pédagogiques

Monsieur Touraine signale au conseil qu'un des radars pédagogiques était défectueux mais que le dysfonctionnement a été vite réparé. Le contrat de location arrive à expiration le 15 janvier prochain. En conséquence, plusieurs options sont proposées :

- L'achat des radars actuellement en place
- L'achat de nouveaux radars
- La continuité du contrat de location actuel
- La location d'un nouveau modèle de radars.

Après avoir étudié les différentes propositions et leur prix, **le conseil à l'unanimité décide de maintenir le contrat de location actuel pour un montant HT de 210 € par trimestre pour les 2 radars pour une durée de 5 ans à compter du 15/01/2025.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-5 Devis de mise aux normes électriques des bâtiments communaux

Monsieur Drumare prend la parole et rappelle au conseil que l'Apave a préconisé des travaux à réaliser pour la conformité électrique de l'église et celle de la mairie. Les devis transmis de l'entreprise Lebellois (qui a fait l'installation initiale) s'élèvent à 2 659.20 € TTC pour l'église et 3 282 € TTC pour la mairie.

Monsieur Drumare suggère au conseil de prévoir ces travaux en 2025. **Le conseil donne son accord à l'unanimité sur le montant des devis et les travaux prévus.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-6 Demande de certificat d'urbanisme opérationnel des fermes de la Calonne

Monsieur le Maire mentionne au conseil que la SCI des fermes de la Calonne a déposé une demande de certificat d'urbanisme opérationnel dans le but de créer un parc résidentiel camping à la ferme de 66 emplacements de 200 à 400 m² environ, y compris 2 bâtiments en entrée de projet (accueil, ventes de produits fermiers, restauration éventuellement une piscine).

Vu l'importance du projet, Monsieur le Maire a estimé que l'avis du conseil était indispensable et ne devait pas se limiter à la consultation de la commission urbanisme.

Le conseil après avoir étudié le projet décide à la majorité de donner un avis favorable à cette demande (14 voix favorables, 1 abstention).

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-7 Montant du recouvrement du trop-perçu de la redevance assainissement versée par STGS

Monsieur Touraine rappelle au conseil que des erreurs de calcul ont été faites par STGS (Société de Travaux Gestion et Services) sur le montant qu'elle devait à la commune pour la redevance assainissement (il a été considéré à tort que toutes les habitations étaient toutes raccordées au tout-à-l'égout). Il a rencontré avec Monsieur le Maire leurs interlocuteurs.

Il a été convenu que, si le conseil en était d'accord, les prochains acomptes prévus en 2025 ne soient pas versés à la commune mais déduits des sommes dues. Une régularisation éventuelle en fin d'année est prévue.

Le conseil approuve à la majorité l'accord prévu.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-8 Redevance des performances des systèmes d'assainissement collectif

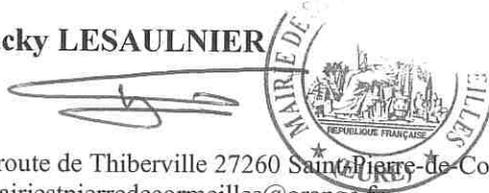
STGS a également signalé à Monsieur Touraine que la redevance « modernisation des réseaux de collecte » allait disparaître et serait remplacée par la « redevance des performances des systèmes d'assainissement collectif ». Elle sera directement à la charge de la collectivité qui y est assujettie. En conséquence, dès 2026, l'agence de l'eau émettra un titre de paiement auprès de la collectivité portant la compétence établi sur la base du taux 2025 modulé par le coefficient forfaitaire et appliqué sur le volumes facturés de l'année 2025. Pour répercuter le montant de cette redevance sur les abonnés, il faut délibérer sur le montant d'une contre-valeur à appliquer sur les factures émises après le 01/01/2025. Cette redevance sera versée au même titre que la part habituelle de la commune.

Le conseil considérant que :

- pour 2025, le taux de modulation est fixé forfaitairement à 0.3 pour la redevance performance des « systèmes d'assainissement collectif », (la performance de systèmes d'assainissement n'étant pas prise en compte la première année),
- le taux appliqué est le (taux de l'agence de l'eau x le coefficient de modulation pour 2025) donc la contre-valeur à appliquer en 2025 sera $0.089 \text{ €/m}^3 \times 0.3$ soit 0.0267 €/m^3 .

donne son accord à l'unanimité sur les dispositions ci-dessus exposées.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Présents : 13

Quorum : 8

Votants : 15

2024-8-9 Frais d'investissement des écoles publiques de Cormeilles

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du mail reçu par le maire de Cormeilles. La participation aux investissements pour les travaux de l'école maternelle sur 20 ans de la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles est estimée 4 280.53 € par an. **Le conseil à l'unanimité accepte cette participation.**

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-10 Redevance d'occupation du domaine public télécom

Eure Numérique a adressé un courrier à la commune indiquant que les opérateurs de télécommunication utilisant le domaine public communal, aérien et/ou souterrain pour installer leurs réseaux sous autorisation du maire par une permission de voirie ou une convention sont tenus de s'acquitter d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP). Pour percevoir cette redevance, le conseil municipal doit avoir fixé par délibération le taux applicable à la détermination du montant de la redevance en fonction de longueur et le type de réseaux existants.

En 2024, le référentiel standard indique pour les voies aériennes 64.36 €/an/km, voies souterraines 48.27 €/an/km, emprise au sol 32.18 €/an/km.

A l'unanimité, le conseil décide d'appliquer le référentiel.

Le maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-quatre le 12 décembre à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 05/12/2024

Affichée le : 05/12/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefevre (donne pouvoir à M. Dahinden) - S. Perdrix (donne pouvoir à P.Harou)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Chapron

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Votants : 15

2024-8-11 Avis sur le PADD du PLUI de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge

Monsieur le Maire présente le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge. Il propose qu'il soit demandé à la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge que le terrain récemment acheté à son propriétaire par la commune soit classé en zone constructible (1,5ha). Le conseil mentionne qu'il souhaite également que la zone de loisirs et de tourisme durable (UT) ne soit pas changée de destination.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à ces requêtes auprès de la communauté de communes.

Le maire, Jacky LESAULNIER

